



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E52601

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/1974  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 05/12/2001  
200 000

Raison sociale : SABATIER  
ZI LES FRARIES  
70 IMPASSE DE L'ARTISANAT  
42740 ST PAUL EN JAREZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT ETIENNE B 302 344 056

Téléphone : 04 77 22 14 73 Fax : 04 77 22 06 96  
Portable :

Siret : 302 344 056 00072

Site Internet :  
E-mail : contacts@sabatier-vitalys.fr

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8200161

Responsabilité légale :  
VITALYS (812 584 498) / TEZIER STÉPHANE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMA SA H89127K1254000/002140230/4

Assurance Responsabilité Civile :  
SMA SA H89127K1254000/002140230/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Effectif moyen : 43 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	22/09/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.